

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1995)
Heft:	78
Artikel:	La grande amitié Havro-Suisse
Autor:	Vernon, Alexandre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

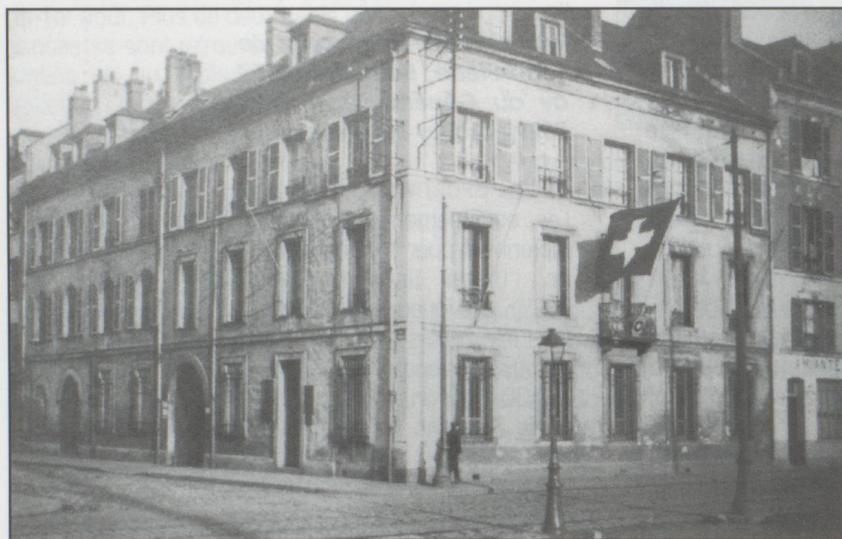
Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA GRANDE AMITIÉ HAVRO-SUISSE

Depuis plus de 180 ans, le drapeau suisse à la croix blanche flottait avec fierté au Havre, point de ralliement de tous les citoyens suisses du nord-ouest de la France, rendez-vous obligé de tous les amoureux de la Suisse, cette terre de fidélité et de liberté.

PAR ALEXANDRE VERNON *



La Maison Currie & Co, siège du consulat jusqu'en 1941

Il marquait jadis, à l'époque de l'installation de son premier consulat en 1816, le havre chaleureux vers lequel affluaient tous ces malheureux des cantons d'Argovie, d'Uri, d'Appenzell, de Berne... – et ils étaient plusieurs milliers – qui voulaient embarquer vers les Amériques, leur rêve doré. Il fut également le point de départ pour de nombreux Suisses actifs et entreprenants qui firent du port du Havre la plaque tournante du négoce international, en particulier dans le domaine du coton et du café.

Hélas ! Trois fois hélas ! Les circonstances économiques actuelles, l'amenuisement progressif de la colonie suisse dans notre région, la proximité de Paris où siège l'Ambassade de Suisse, ont fait que le consulat suisse du Havre s'est vu contraint de fermer ses portes. Ainsi en a décidé le Conseil Fédéral Suisse dans le cadre d'un réaménagement du réseau de ses représentations à l'étranger. Pendant plus d'un siècle et demi, ce fut une belle histoire d'amour entre le Havre et la Suisse.

Un flot ininterrompu d'émigrants

Tout a commencé au début du siècle dernier quand un vent prometteur soufflant des Amériques se fit sentir jusqu'en Europe, faisant miroiter des Eldorados mythiques à des chercheurs d'aventures, en majorité de pauvres gens ayant à peine de quoi payer leur embarquement. Ils arrivèrent bientôt en si grand nombre, transitant par le Havre, et parmi eux de nombreux Suisses ainsi que des Allemands, qu'il s'avéra nécessaire d'installer un consulat au Havre. Ceci à la demande expresse à Berne du gouvernement français inquiet de cet afflux d'émigrants qui posaient à la ville du Havre de très sérieux problèmes. Ce qui fut fait en 1816 avec la venue de Bernard de Mandrot, originaire de Morges, le premier Consul de Suisse au Havre, ville, qui, dès son installation, fut de plus en plus sollicitée au cours des années suivantes par ce mouvement migratoire. Un mouvement qui alla en s'amplifiant dans les années 1847 à 1857, pendant lesquelles on ne recensa pas moins de

38 500 émigrants suisses embarquant au Havre.

Parallèlement, à la même époque, une colonie suisse ne tarda pas à s'implanter au Havre. Ils étaient pour la plupart des commerçants habiles qui, avec ordre et méthode et aussi avec beaucoup de compétence, ne tardèrent pas à faire de la place du Havre un centre dynamique d'affaires, le premier en son genre du négoce international.

La grande aventure du coton

Alors, une question se pose : pourquoi tout à coup cet arrivage de Suisses au Havre ?... Pour le coton, nous a affirmé M. Devenoge, un Suisse du Havre dont le père fut un maillon administratif important de la grande maison Hauser. Pour le coton... car il faut savoir que c'est un Suisse, un dénommé Puery, qui en 1733 introduisit la culture du coton en Caroline du Sud. Une culture qui se développa rapidement dans les états voisins et qui, avec la traite des Noirs, devint en peu de temps un commerce florissant. C'est ainsi que le port du Havre fut associé, dès le début, au succès de la cueillette cotonnière. Car il était le débouché naturel des Etats-Unis sur l'Europe, comme il était naturel que les Suisses de l'Amérique fissent appel à leurs compatriotes restés en Europe, et à ceux du Havre en particulier qui s'occupaient en confiance de la réception des balles. L'histoire des Suisses du Havre est donc liée à celle du coton. C'est aussi celle des familles très connues de négociants comme les Reinhardt, les Hauser qui s'associèrent ensuite aux Schmidt, les Wesphalen, les Du Pasquier, les Speiser... et de combien d'autres classeurs et courtiers en coton. Il y eut aussi quelques négociants en café, cacao, qui créèrent le marché à terme sur la

place du Havre, comme les Kronenheimer, Wagner et autres Müller... dont les descendants, toujours en activité, sont très estimés au Havre et dans les sphères du haut commerce international.

Un refuge dans la tourmente

Même parmi les émigrants, l'attrait du coton excitait chez les jeunes le désir de partir. Henri-Franck Basset, dont le père fut consul de Suisse au Havre de 1907 à 1930, nous évoqua son grand-père qui partit de Suisse directement à la Nouvelle-Orléans, sans un sou en poche, pour travailler dans le coton. Ayant gagné quelque argent, il revint plus tard au Havre pour se lancer dans le négoce. Mise à part cette réussite exemplaire, combien de déceptions, combien d'échecs une fois arrivé sur place. Le livre de la Caisse suisse de secours, association fondée en 1866 par le consul Emile Wanner – et encore aujourd'hui tenue avec une grande rigueur par Florence Auzou – abonde d'anecdotes où les malheureux reviennent en France complètement ruinés après avoir tenté l'expérience, ayant été volés ou tout simplement dupés, et bien souvent tremblants des fièvres contractées là-bas. Il fallait bien les aider et payer leur rapatriement.

Heurs et malheurs de la communauté suisse

En 1907, Emile Wanner meurt et c'est Alfred Basset, directeur de l'agence maritime Currie & Co, et déjà vice-consul, qui devient consul de Suisse au Havre. Les bureaux du consulat avaient été aménagés dans la maison à l'enseigne de l'agence maritime, donnant directement quai Georges V. Et souvent, la queue devant la porte du consulat s'étirait bien au-delà dans la rue Pleuvry adjacente. Pendant la première guerre mondiale, la participation des Suisses, alors nombreux au « Cercle Suisse » et se réunissant à la Taverne Flamande, est très active. Des dons affluent, comme ces lits pour l'hôpital du Havre ou ces traîneaux sanitaires pour les blessés des Vosges ; des collectes sont organisées, et l'on rassemble 21 977 Francs or pour l'œuvre de la colonie suisse en faveur des militaires français prisonniers.

La paix revenue, les activités, les réunions reprennent avec ferveur. Henri Basset se souvient encore des 1^{er} août au domicile de son père rue Félix Faure où toute la colonie suisse se retrouvait pour chanter l'hymne national, des visites de M. Dunant,



Le 16, rue Pierre Brossellette

alors ministre plénipotentiaire à la Légation suisse de Paris, des diverses sociétés qui venaient au Havre, comme la « Musique du Locle » dont les concerts réjouissaient tous les Havrais. Dans les années 30, une deuxième vague d'émigration vers les Etats-Unis et le Canada se fit sentir, et le consulat fut de nouveau débordé. Puis, ce fut la guerre, l'occupation, les bombardements, et les morts dans la ville en ruine. Car de nombreux Suisses payèrent de leur vie leur attachement au Havre.

M. Braunschweiler, alors consul de Suisse, fit de son mieux pour améliorer le sort de ses concitoyens. De temps à autre des colis de ravitaillement, de vêtements parvenaient de Suisse. Mais le consulat était en veilleuse. Du reste, les bureaux avaient été évacués à la Chapelle-Moche en 1941. Une éclaircie pourtant dans toute cette grisaille : le départ d'enfants du Havre pour trois mois de vacances

saines et paisibles en Suisse grâce à la Caisse suisse de secours de Paris présidée par Mme Micheli.

Maintenir le flambeau

Depuis 1945, la société Helvetia essaie de maintenir le flambeau suisse malgré le nombre de plus en plus restreint de citoyens d'origine, et le consulat de son côté, qui connaît depuis Fritz Albrecht (installé en 1955) huit consuls successifs (Eduard Jung, Edwin Steiner, Emmanuel Buchet, André Stauffer, Claude Etter, Mar Winterhalter, Benoit Frochaux, et le dernier en date Oswaldo Casoni), a toujours favorisé les rencontres et les manifestations franco-suisses. On n'a certes pas oublié ces cérémonies tout à la fois grandioses et émouvantes qui marquèrent au Havre en 1992 le centenaire de la naissance du grand compositeur suisse né au Havre : Arthur Honegger. On n'a pas oublié ces conférences, ces rencontres amicales que M. Oswaldo Casoni, consul de Suisse de 1989 jusqu'à son départ du Havre le 15 avril 1995, savait conduire avec tant de compétence et de courtoisie.

La Suisse au Havre ?... Elle y restera malgré tout bien vivante grâce à tous ces pionniers qui ont fait souche et aux enfants qui en perpétueront le souvenir.

*Journaliste au quotidien "Le Havre Presse".

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la nomination d'un consul honoraire de Suisse au Havre, en la personne d'Alain Rouquette, architecte, ancien élève de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. Nous adressons à M. Rouquette nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux pour le plein succès de cette mission.



Trois générations de Suisses du Havre, lors du baisser de drapeau